

Communes forestières
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Elus, soyez acteurs de la commercialisation de vos bois

ORDRE DU JOUR

21 mars 2018 – Saint-Cannat

9h30 – 16h00

Objectifs : Identifier le rôle de l' élu dans le processus de commercialisation du bois ● Connaître les différents modes de vente des bois ● Etre capable de faire les meilleurs choix pour valoriser les bois de la forêt communale

9h15 – 9h30 : **Accueil des participants**

9h30 – 9h55 : **Ouverture de la formation et tour de table**

9h55 – 10h15 : **Les besoins de la filière bois locale**

- Etat et évolution de la demande en bois
- Garantir l'approvisionnement des entreprises locales de transformation

10h15 – 10h45 : **Les élus au cœur du processus de commercialisation des bois de la forêt communale**

- Gérer sa forêt à travers la mise en œuvre de son aménagement forestier
- Le rôle de l' élu dans le processus de commercialisation
- Certifier PEFC pour mieux accéder au marché

10h45 – 11h30 : **A chaque objectif son mode de commercialisation**

- Les différents modes de commercialisation des bois communaux
- Adapter son mode de vente aux objectifs de la commune

11h30 – 12h00 : **Zoom sur la vente de bois brûlé**

- Témoignage de la commune de Saint Cannat
- Bilan financier et technique de la coupe

- PAUSE REPAS -

13h30 – 16h00 : **Visite de coupe de bois brûlé en forêt communale de Saint-Cannat**

Intervenants : Communes forestières, Office national des forêts, Commune de Saint-Cannat



L'action des Communes forestières dans le projet MOB+ est cofinancée par l'ADEME et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Région



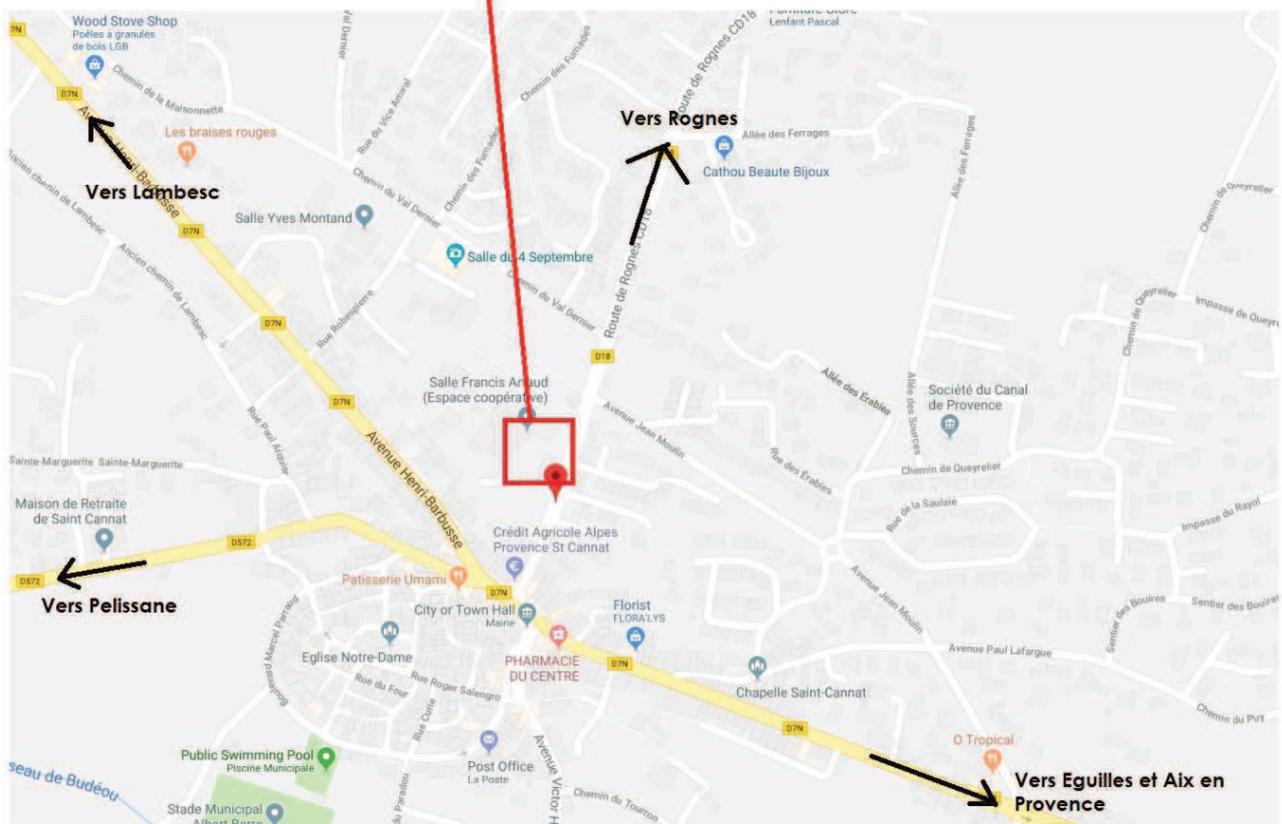
Provence-Alpes-Côte d'Azur

MODALITES PRATIQUES

Lieu de la formation

Petite salle coopérative,
Avenue Jules Guesde
13 760 Saint-Cannat

L'entrée de la salle se trouve sur le parking situé derrière le magasin « Le Cellier du Bailli »





Communes forestières
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Élus, soyez acteurs de la commercialisation de vos bois

Mercredi 21 mars 2018 à Saint-Cannat

Bulletin réponse

NOM : PRÉNOM :
COMMUNE/ORGANISME :
FONCTION :
ADRESSE :
TEL : FAX : Mail :

PARTICIPERA

NE PARTICIPERA PAS

À la réunion du **21 mars 2018**

SERA ACCOMPAGNÉ(E) DE

NOM : PRÉNOM :
FONCTION :

NOM : PRÉNOM :
FONCTION :

NOMBRE DE REPAS À PRÉVOIR :

*Merci de nous renvoyer ce bulletin par courrier ou de nous confirmer votre participation par e-mail aux coordonnées inscrites dans le courrier ou par fax au **04 42 51 03 88** avant le **15 mars 2018***



L'action des Communes forestières dans le projet MOB+ est cofinancée par l'ADEME et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

